



Stage Diplôme Michel Serres

Durée

Le stage a lieu à partir du mois de juin, entre les semestres 2 et 3. Il a une durée minimum obligatoire de 8 semaines. Il peut se dérouler dans une organisation privée ou publique, en France ou à l'étranger. Il peut aussi être effectué au sein d'une entreprise jeune ou en cours de création. Chaque étudiant est responsable de la recherche de son propre stage, et doit ensuite le faire valider par Marc Le Coq. Grégory Abbondanza peut être consulté pour apporter une aide à la recherche de stage.

Objectif

Le stage doit contribuer à développer les compétences visées par la formation du diplôme Michel Serres. Cette immersion en milieu professionnel doit permettre en particulier :

- de découvrir la variété des points de vues et des processus qui fondent l'émergence, la réalisation et la viabilité de toute innovation ;
- de s'intégrer à des équipes et de contribuer à l'élaboration et à la gestion des projets ;
- d'utiliser les outils de conception et d'innovation (notamment ceux liés aux technologies du numérique) ;
- de se familiariser avec les outils de gestion et de pilotage de l'innovation ;
- d'observer la diversité de l'environnement social et technique pour repérer les évolutions des citoyens ou des consommateurs/usagers.

Ce stage est réalisé sous l'autorité conjointe du tuteur entreprise et du référent enseignant du Centre Michel Serres. Le rôle du référent enseignant est d'assurer un encadrement de la mission ainsi qui le suivi et l'évaluation du rapport de stage et de la soutenance.

Encadrement de la mission par le référent enseignant

Le référent enseignant a un triple rôle :

- il est l'interlocuteur du tuteur de stage de l'étudiant en entreprise. Il maintient avec lui un contact régulier par téléphone ; l'idéal étant qu'il puisse le rencontrer une fois dans l'entreprise en présence de l'étudiant ;
- il accompagne l'étudiant durant le stage dans la définition de ses objectifs et dans la réalisation de ses missions :
- il assure le suivi de la réalisation du rapport et participe à la soutenance.





Rapport, soutenance et évaluation du stage

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui doit conduire l'étudiant à relier son expérience professionnelle aux connaissances théoriques et pratiques déjà acquises. Ce travail suppose de pouvoir inscrire la mission et les responsabilités du stage dans une problématique plus générale. Le but du rapport est ainsi de mobiliser conjointement la théorie et la pratique pour développer une réflexion personnelle sur une question touchant la genèse et la gestion de l'innovation, quelles qu'en soient la forme et le contexte.

Ce rapport d'une vingtaine de pages (hors annexes éventuelles) fait l'objet d'une soutenance orale de 15 mn. Ces deux exercices sont évalués. Le « tuteur entreprise » est également sollicité pour l'évaluation du travail réalisé en entreprise.

Rémunération du référent

La rémunération de ce travail est fixée à 10 heures Eq. TD.